# MASTER 2 Bioinformatique 2017 – 2018 http://bioinfo-rennes.fr

## **CALENDRIER PROVISOIRE**

- JURY du premier semestre, première session, début 2018 (14 février 2018 ?). Notes disponibles sur l'ENT le jour même ou le lendemain.
- Pour les étudiants éventuellement concernés par le rattrapage de la première session, les dates seront programmées par chaque responsable d'UE entre Avril et fin juin, en coordination avec les étudiants. De nombreux paramètres entre en compte: présence de l'étudiant sur Rennes, UE mutualisée organisée par VAS, épreuve écrite ou orale...
- ORAL DE STAGE, **jeudi 21 juin 2018(?)** avec rapport à rendre le **jeudi 14 juin 2018(?)**. Ce calendrier est provisoire car nous sommes contraints par la disponibilité des membres du jury et les date du concours de l'école doctorale VAS ( ??? juin 2018).
- JURY de second semestre, première session et jury annuel, première session. Même contraintes que ci-dessus. Dans les jours suivant l'oral et avant le concours VAS.
- Rattrapage éventuel du stage (prolongation). ORAL de seconde session à partir de la mi-septembre.

#### CONSIGNES POUR LE RAPPORT ECRIT ET POUR L'ORAL

I - L'objectif du stage de Master 2 Bioinformatique est de réaliser un travail d'environ 6 mois dans un contexte professionnel (laboratoire de recherche privé ou public, entreprise...) sur un thème fondamental ou appliqué, compatible avec les domaines pédagogiques du Master. Ce travail inclus une phase d'activité sous la direction d'un maître de stage et une phase rédactionnelle.

Le stage peut comporter une part de travail expérimental de production de données "à la paillasse ou sur le terrain", sous réserve que ces activités ne représentent pas plus de 30% environ du stage.

II - La composition définitive du jury sera connue fin mai. Le jury est composé de professionnels (enseignants/chercheurs, chercheurs, ingénieurs...) qui ne sont pas nécessairement experts dans tous les domaines concernés par les stages. C'est pourquoi l'objectif prioritaire du jury reste l'évaluation de l'adéquation du travail et de sa présentation avec un niveau de Master 2 Bioinformatique. La notation à l'écrit et à l'oral portera sur les connaissances acquises incluant, entre autres, la connaissance de l'état de l'art, la maîtrise des méthodes utilisées, ainsi que la capacité à justifier les choix techniques, à discuter les résultats, à mettre le travail en perspectives, etc. Il est clair qu'il n'appartient pas au jury d'évaluer la pertinence scientifique du sujet du stage.

L'encadrant sera sollicité en fin de stage pour remplir une fiche d'évaluation des activités effectuées par le stagiaire. De même, le stagiaire devra remplir un questionnaire sur le déroulement du stage. Ces fiches seront transmises au jury pour information.

#### III – Consignes générales pour la rédaction du rapport

- \* Le rapport de stage peut être écrit en Français ou en Anglais. Le choix de la langue ne doit pas être un prétexte à une rédaction approximative. Le rapport de stage est un document scientifique rédigé dans les règles de l'art, éventuellement dans une perspective de publication. Il est fortement recommandé de faire relire le document pour une révision de l'orthographe et de la grammaire. Attention, la qualité de la rédaction sera prise en compte dans la note. Au-delà d'un certain nombre de fautes la note de 10/20 ne pourra pas être dépassée.
- \* L'encadrant de stage peut demander à ce que le rapport et la soutenance soient confidentiels. La demande n'a pas besoin d'être justifiée mais doit être effectuée **au moins deux semaines avant la date de remise des rapports**. La couverture du rapport devra alors porter cette mention.
- \* La couverture comprend au moins 3 logos (Université de Rennes 1, UFR SVE (ADG ou IBI) ou médecine (BIS), Structure d'accueil), mentionne le nom de la spécialité (Master 2 Bioinformatique), l'année universitaire, le nom et prénom du stagiaire, le titre du rapport, le nom et l'adresse de la structure d'accueil, le nom et prénom du maître de stage et des co-encadrants éventuels. Il n'y a pas de consigne pour la reliure du document.
  - \* Vous devrez insérer ensuite l'engagement de non plagiat signé.
- \* Le document commence par un paragraphe de remerciements (facultatif) et une page de description des abréviations (facultative).

- \* Une table des matières numérotée (obligatoire). Toutes les pages sont numérotées, incluant les tableaux et figures même si ceux-ci sont séparés du texte. La numérotation commence à la première page de l'introduction et se termine à la dernière page de la conclusion.
- \* La longueur du rapport est de 25 pages numérotées +/- 10% (police taille 12 pour le texte et jusqu'à 18 pour les titres, avec des marges standards). Les remerciements, la table des matières, la liste des abréviations et la bibliographie ne sont pas pris en compte dans la limite de 25 pages. Toute variation significative de la longueur du rapport par rapport à la norme sera sanctionnée.
- \* La liberté est laissée d'écrire le texte sur le recto ou recto/verso, et/ou de présenter les figures en face du texte, ou intégrées dans le texte, ou à la fin du document. Dans tous les cas, la limite de 25 pages au total ne doit pas être dépassée.
- \* Il n'y a pas de consignes strictes de structure du document, toutefois une structure classique devra être privilégiée ; incluant une introduction (état de l'art et présentation du sujet), matériel et méthodes, résultats, discussion, conclusion et perspectives.
- \* Le paragraphe des références est placé après la conclusion. Le nombre de références est habituellement compris entre 30 et 50. La connaissance du contenu des articles cités est impérative (vous devez avoir lu l'article, pas seulement le résumé). L'utilisation d'un logiciel de gestion de la bibliographie est obligatoire. Le format des références est basé sur celui de la revue NATURE. Les consignes ci-dessous sont extraites des instructions aux auteurs de la revue NATURE, paragraphe 5.4 (http://www.nature.com/nature/authors/gta/). Consulter le site web de la revue et quelques articles récents.

### 5.4 References

are each numbered, ordered sequentially as they appear in the text, methods summary, tables, boxes, figure legends, online-only methods.

When cited in the text, reference numbers are superscript, not in brackets unless they are likely to be confused with a superscript number.

The maximum number of references, strictly enforced, is 50 for Articles and 30 for Letters. Only one publication can be listed for each number.

Only articles that have been published or submitted to a named publication should be in the reference list; papers in preparation should be mentioned in the text with a list of authors (or initials if any of the authors are co-authors of the present contribution).

Published conference abstracts, numbered patents and preprints on recognized servers may be included in reference lists, but text, grant details and acknowledgements may not. (An exception is the <a href="https://high.com/high.c

All authors should be included in reference lists unless there are more than five, in which case only the first author should be given, followed by 'et al.'.

Please follow the style below in the published edition of Nature in preparing reference lists.

- Authors should be listed surname first, followed by a comma and initials of given names.
- Titles of all cited articles are required. Titles of articles cited in reference lists should be in upright, not italic text; the first written character of the title is capitalized, the title written exactly as it appears in the work cited, ending with a full stop. Book titles are italic with all main words capitalized. Journal titles are italic and abbreviated according to common usage; authors can refer to Nature, the Index Medicus or the American Institute of Physics style manual for details.
- Volume numbers are bold. The publisher and city of publication are required for books cited. (Refer to published papers in Nature for details.)
- References to web-only journals should give authors, article title and journal name as above, followed by url in full or doi if known and the year of publication in parentheses.

- References to websites should give authors if known, title of cited page, url in full, and year of posting in parentheses.
- \* Les annexes sont facultatives et limitées à 5 pages au total. Elles contiennent uniquement des renseignements complémentaires, non indispensables à la compréhension du texte principal. Chaque annexe commence sur une nouvelle page et comporte un titre. La référence aux annexes est faîte dans le document principal sous la forme (voir annexe x). Les annexes ne sont pas comptées dans la pagination du rapport.
- \* La quatrième de couverture comporte le nom de la spécialité (Master de Bioinformatique de l'Université de Rennes 1), l'année universitaire, le nom et prénom du stagiaire, un résumé du travail en Français (250 mots au maximum) avec 4 à 5 mots-clés informatifs, et un résumé en Anglais ayant le même contenu que le résumé Français, ainsi que les mots clés en Anglais. Le résumé doit être suffisamment informatif et complet pour être compris indépendamment de la lecture du rapport.
- \* Si vous avez un doute, il vaut mieux demander conseil (avant la date limite...) aux enseignants du master responsables des stages, plutôt que de vous risquer à des interprétations hasardeuses.
- **IV Deux exemplaires imprimés du rapport seront remis en main propre ou expédiés directement aux deux rapporteurs.** Les coordonnées des rapporteurs seront communiquées fin mai. Pour les candidats résidant à l'étranger, l'envoi d'un fichier pdf par email est autorisé.
- **V Une version électronique** au format pdf sera également envoyée à C. Delamarche et O. Dameron pour archivage (pour la même date que les versions papiers).
- **VI La date limite de réception de tous les rapports est le jeudi 14 juin 2018 à 17h UTC+2**, et ne devra pas être dépassée, quelque soit le mode de transmission (poste ou dépôt direct, et version électronique). La date de remise du rapport est une contrainte stricte, pour des raisons d'équité entre les candidats et par politesse pour les membres du jury. Tout retard sera sanctionné, en particulier la note de 0 sera proposée au jury pour un retard de 48 heures.
- VII La soutenance aura lieu le jeudi 21 juin 2018. Cette date est déterminée pour permettre aux étudiants de soumettre un dossier complet au concours de l'école doctorale VAS. L'organisation d'un oral par visioconférence est autorisée dans certains cas. Les soutenances sont publiques, sauf en cas de demande de confidentialité. Toutefois afin de rester totalement équitable, aucune personne assistant à la soutenance n'est autorisée à prendre la parole, y compris le Maître de Stage. Celui-ci aura eu l'occasion de communiquer son avis au jury par l'intermédiaire d'un questionnaire.
- VIII La soutenance doit durer au maximum 15 minutes. Elle sera suivie de questions et remarques du jury (environ 10 minutes). Les supports autorisés au cours de la soutenance sont le tableau et la vidéo-projection. Il est possible d'utiliser son ordinateur personnel. Les démonstrations techniques (logiciels, connexion au web...) ne sont pas acceptées lors d'une présentation scientifique de niveau Master 2. Ne comptez pas sur une connexion internet et prévoyez des captures d'écran au besoin (cela vous fera gagner du temps lors de l'exposé).
- **IX L'UE stage fait l'objet de 2 notes** (écrit et oral) avec le même coefficient. Au moment de la délibération, le jury établira un barème détaillé pouvant inclure la prise en compte de l'avis des maîtres de stages, la qualité de la rédaction du rapport, le respect des normes... La note obtenue lors de la présentation orale des stages en décembre compte pour 15% de la note finale de stage. Seule la note finale (moyenne écrit + oral) sera transmise aux étudiants. Attention, une note inférieure à 10 est éliminatoire et nécessite de passer à la session de rattrapage.